

SYNTHÈSE

La combustion du bois n'est pas neutre

Notre priorité est la diminution des consommations énergétiques générant des rejets de GES

La substitution du bois-énergie aux fossiles n'est (dans de bonnes conditions) qu'une stabilisation de la situation en termes d'émissions.

L'urgence climatique est d'augmenter, à l'échelle de 50 à 100 ans, le stock de carbone dans la biomasse et les sols (effet réel sur le flux de CO2).

Les évolutions actuelles non-maîtrisées conduisent à surestimer les possibilités de la forêt Française à fournir du BE.

Conséquences connues : risques de surexploitations locales, de dérives sylvicoles, de concurrence dans l'usage du bois-matériau, et surtout, augmentation globale des rejets.

René MONTAGNON
rmontagnon@ozone.net

Responsable Forêt Bois Commission Nature et Environnement
03 80 21 80 09
06 89 30 64 16



La neutralité du bois-énergie : une escroquerie scientifique

Un gramme de CO₂, qu'il soit émis par la combustion du pétrole ou du bois à EXACTEMENT le même impact sur le réchauffement climatique.

Prétendre ainsi à l'innocuité de la combustion du bois-énergie, voire comme on l'entend dans toutes les sphères professionnelles et gouvernementales "économiser" du CO₂ est totalement mensonger.

En effet, l'absorption du dioxyde de carbone par la biomasse est réelle, mais son bilan dépend à la fois du cycle du carbone et de son retour à l'atmosphère, mais aussi de l'échelle de temps (les fossiles étaient aussi des « renouvelables »).

Scientifiquement, une forêt tempérée "naturelle", à surface constante est légèrement positive dans son stockage, en

raison de la part du carbone qui passe progressivement dans les sols (la plus importante réserve stockée de carbone se situe dans les sols, et particulièrement en forêt, où elle représente 57 % des stocks).



Le traitement des forêts n'implique donc pas seulement la biomasse aérienne, objet de la quasi-totalité des statistiques, mais aussi les stocks du sol, mobilisés lors des exploitations (minéralisation des coupes rases et relargage) et lors des cycles d'exploitation à travers les retours au sol de matière carbonée sous forme d'humus.

Les forêts cultivées comme celles de métropole présentent, elles, un bilan carbone qui dépend :

- de la superficie qui croît ou décroît.
- du bilan de l'évolution du volume de bois sur pied entre deux dates,

- Du bilan du stock de carbone dans le sol ;
- De l'énergie grise dépensée lors des diverses interventions humaines (culture des plants, engrais, travaux du sol, plantation, exploitation, transport du bois).

Le matériau-bois et le carbone

A l'échelle des temps géologiques, la biomasse avait stocké quasi-définivement le carbone qu'elle avait capturé (charbon, pétrole, roches) via les processus chimiques et de subduction géologique (enfouissement profond lié aux plaques géologiques terrestres qui s'enfoncent dans la terre).

Ce n'est, hélas pas le cas des matériaux biologiques contenant du carbone, dont le bois, à l'échelle des temps humains. En effet, le bois comme n'importe quelle biomasse rend son carbone à l'atmosphère progressivement entre 1 an (combustion) 15 ans (décomposition), 50 à 100 ans (bâtiments) et plus de

Le Carbone dans les forêts en métropole

(milliards de T)

Biomasse 860

Sols 1140

mille ans (conservation de bois durs dans certaines conditions).

La "neutralité" du bois n'est donc qu'un équilibre fragile entre flux entrant et sortant de carbone. Tout ce qui augmente le stock (biomasse et sol, augmentation de la superficie) le rend positif pour l'effet de serre ; tout ce qui rend le carbone à l'atmosphère (incinération, minéralisation de l'humus, décomposition progressive) le rend négatif.

TROIS FONDAMENTAUX

1) Le bilan de la forêt vis à vis du carbone et donc du changement climatique ne dépend que de son bilan entre deux dates.

2) Le stockage via les matériaux est plus intéressant que la décomposition naturelle, puisqu'il nous donne un délai de quelques décennies dont nous avons besoin de sauver le climat à l'échelle d'une cinquantaine d'années. Ainsi, même le stockage en rebut en décharge est préférable (le taux de dégradation et de relargage à 100 ans y est estimé par le FCBA à 15%).

3) **La combustion est la pire des utilisations du bois**, tant en terme économique (valorisation, emploi), que sur le plan du stockage temporaire du carbone, parce qu'elle relargue immédiatement des stocks de carbone qui ont mis entre 30 et 200 ans à se constituer. Pire, le terme de "substitution" employé dans les sphères de la filière bois-énergie est impropre, puisque celle-ci ne serait réelle que si la quantité totale d'énergie utilisée diminuait.

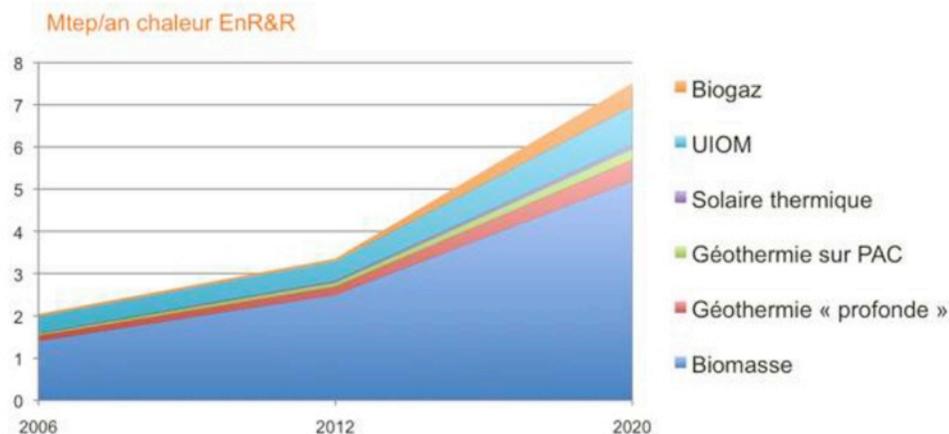
LE DOUTE EST MIS SUR LA PERENNITE DES POLITIQUES ACTUELLES

Toutes les politiques entreprises autour des engagements du Grenelle puis des engagements Européens (3 x 20, facteur 4) tendent à puiser très largement dans la "manne" de la biomasse sur la base d'études tronquées, puis révisées, très engagées aux côtés des défenseurs de la dépense énergétique.

Des scénarios Afterres (92 Mm3) aux prévisions du COMOP (127 Mm3), les quantités de bois-énergie attendues sont largement supérieures aux capacités de la forêt Française (72 millions de M3 dont seulement 49 "durables").

Les projections optimistes des divers intervenants (augmentation de la superficie forestière de 1 Mha, augmentation de la productivité, mobilisation dans toutes les forêts, augmentation des prix motivant les propriétaires, utilisation des petits bois) ne résistent pas à l'analyse concrète (la forêt ne progresse plus, les contraintes techniques, économiques et environnementales vont perdurer).

SCENARIO D'EVOLUTION (ADEME)



FRENESIE DE CENTRALES

Avec le Fonds Chaleur, déjà plus de 1850 installations et 790 000 tep/an de chaleur produite (4,5 Mm3) ; avec les appels d'offre de la CRE, ce sont 13 Mm3 qui sont gagés.

Communes, EPCI, Industriels multiplient les projets dans le plus grand désordre ; les bassins d'approvisionnement s'entrecroisent et se chevauchent ; les prestataires répondent "au jugé" aux appels d'offres de fourniture.

Enfin, certains projets gigantesques sont souvent entachés de calculs financiers et environnementaux douteux (EON, ERSCIA) autour de la récupération de certificats "verts" pour les producteurs d'énergie.